

Les collocations dans le discours spécialisés : le cas de la terminologie ornithologique

INÈS SFAR
LDI-Université Paris 13
TIL-Université de Sousse

Abstract

The aim of this paper is to show the problems that pose the establishment of a new terminological apparatus within an area where the referent is, firstly, relatively universal because it is stable, and secondly it is a referent that is very much influenced by local cultures. After a lexicographic assessment, we will provide evidence related to the issue of the development of consistent terminology that reflects the linguistic and conceptual requirements. In order to achieve this, we will work with the semantic field of ornithology. Particular attention will be paid to polylexical names used in order to distinguish species. Our goal is to establish a typology of expansions joined to noun phrases both in French and Arabic and to compare them to identify regularities and the impact on the functioning of syntagmatic names in the speech.

Key words: *Terminology, French language, Arabic language, Semantics, Lexicology*

1. Problématique

Dans ce cadre général, les analyses qui vont suivre visent à fournir une base de travail permettant de structurer le domaine de l'ornithologie à partir de sa terminologie et de son figement. La particularité d'un tel domaine est qu'il présente un référent précis jouissant d'une description disponible en plusieurs langues (français, anglais, arabe, etc.) avec des illustrations iconiques aidant à

Language Design 14 (2013: 19-38)

distinguer les espèces les unes des autres. La présence de ce référent, avec tout ce qu'il implique comme données objectives, détermine le choix au niveau de la terminologie. C'est à lui qu'on doit, d'une certaine manière, la transparence des dénominations monolexicales et polylexicales.

Cependant, la question du statut de la polylexicalité, en tant que trait distinctif des séquences figées, demeure posée dans ce domaine, étant donné l'importance quantitative des séquences figées dans la terminologie, définie comme une discipline qui a pour objet « l'étude scientifique des notions et des termes en usage dans les langues de spécialité » (Lerat : 1995). Ces termes, qu'ils soient mono- ou polylexicaux, ont une fonction dénominative, qui consiste à désigner les nouvelles réalités scientifiques et techniques par des noms. Ces dénominations peuvent être simples ou complexes. Il s'agit de voir si les deux types de dénominations obéissent aux mêmes principes de description. Autrement dit, la relation bi-univoque qui caractérise le terme et l'objet désigné est-elle respectée dans les deux types de dénominations ?

D'où la problématique suivante : si les séquences polylexicales sont caractérisées par un signifiant pluriel et des transferts dénominatifs obliques, quel rôle jouent-elles dans la construction de l'appareil terminologique de l'ornithologie et dans la caractérisation du discours spécialisé. Elle sera analysée en deux temps : nous commencerons, tout d'abord, par montrer en quoi la polylexicalité peut être un élément structurant de l'appareil terminologique. Nous focaliserons, ensuite, sur le statut de la polylexicalité en tant qu'outil de reconnaissance des textes spécialisés.

Notre corpus de référence est une base de données (français-arabe) comportant les noms des oiseaux de Tunisie . Elle compte environ 350 entrées (cf. annexes).

2. Polylexicalité et structuration de l'appareil terminologique

Une des particularités des unités polylexicales est qu'elles se situent entre le mot et le syntagme. Elles fonctionnent comme une unité, mais elles ont la forme d'un syntagme. Cette ambiguïté rend leur statut mal défini et par conséquent, leur description moins évidente, surtout quand il s'agit de la

langue générale. Il en est autrement dans les discours spécialisés où les unités polylexicales sont traitées en tant que termes simples, obéissant aux critères suivants (Lerat : 1995) :

- le terme appartient à une série morphologique de mots de sens spécialisé au sein de la langue considérée ;
- il a une syntagmatique restreinte (co-occurrences et commutations dans les limites d'un domaine spécialisé) ;
- il a des relations de dépendance par rapport à des unités présentant les caractéristiques 1 et 2.

Nous présentons, dans ce qui suit, les trois propriétés des dénominations polylexicales dans les discours spécialisés, notamment, celui de l'ornithologie.

2.1. La polylexicalité comme outil analytique

Ce qui distingue la polylexicalité, comme mode de formation syntagmatique, de la dérivation, comme mode de formation monolexicale, c'est la tendance analytique. Par analytique, nous entendons cette aptitude qu'a la polylexicalité à présenter des syntagmes lexicaux simples, juxtaposés, morphologiquement indépendants et plus ou moins invariables. En effet, la synthèse est à la monolexicalité ce que l'analyse est à la polylexicalité. Cette dichotomie est illustrée, d'un côté par l'opposition entre dérivation morphologique et dérivation syntagmatique, et de l'autre par l'opposition entre la transparence et l'opacité.

2.1.1. Opposition dérivation morphologique / dérivation syntagmatique

La richesse de la terminologie ornithologique se mesure, entre autres, par la diversité des modes de formations relevés à partir du corpus. Partant, nous distinguons la formation dérivationnelle de la formation syntagmatique.

2.1.1.1. La formation dérivationnelle

Dans notre cas, elle désigne le processus de formation lexicale par affixation. Elle peut prendre la forme d'une dérivation comme dans *bergeronnette*,

avocette, fauvette, rousserolle, etc. ou de flexion comme dans la bécasse / la bécassine / le bécasseau ; ou encore d'une incorporation comme dans verdier, huïtrier, etc.

2.1.1.2. *La formation syntagmatique*

Par formation syntagmatique nous entendons une formation qui ne se cantonne pas au niveau du mot (tel est le cas de la dérivation morphologique) mais qui s'étend au niveau du syntagme. Elle se présente sous la forme de noms composés comme dans rouge-gorge, rougequeue, bec-croisé, etc. ; ou de dénominations polylexicales telles que fauvette à tête noire, héron cendré, martinet pâle, etc.

2.1.2. *Opposition entre transparence et opacité dans les unités dénominatives*

La différence spécifique de la dénomination polylexicale ou analytique par rapport à la dénomination monolexicale ou synthétique se situe au niveau sémantique. Si la synthèse tend vers l'opacité, l'analyse, elle, tend vers la transparence. En effet, des dénominations telles que grimperau, fauvette, bihoreau, geai, etc. semblent être opaques, contrairement aux dénominations polylexicales, qui réfèrent à l'hyperonyme de l'oiseau comme pie dans pie-grièche, barge dans barge à queue noire ou bec dans bec-croisé des sapins, etc. Les dénominations polylexicales peuvent être considérées comme transparentes ou motivées, à des degrés divers cependant. On admettra facilement qu'en français accenteur, bihoreau ou bondrée sont un peu plus opaques que leurs correspondants respectifs [عصفور الشوك] (litt.= oiseau des épines), [واق الشجر] (litt.=protecteur des arbres) ou [حوام النحل] (litt.= mangeur d'abeilles) en arabe. Et inversement, bec-croisé et gobemouche en français semblent être moins opaques que leurs équivalents en arabe [مصلي]

Toutefois, il existe un nombre important de dénominations en arabe [نسنوس] formées par un simple calque sur le français et dont le degré de transparence demeure assez important : [مليتة الذباب], (litt= gobeur de mouches) pour gobemouche, [ملأر أكل], (litt.= mangeur d'huîtres) pour huïtrier, etc. A cette opposition s'ajoute celle des unités appelées « endocentriques » (canard pilet, bergeronnette printanière, etc.) face aux unités dites « exocentriques » (gorgebleu à miroir, grand-duc du désert, etc.) : un canard pilet est un type

particulier de canard, tandis qu'un grand-duc du désert n'est pas un type particulier de grand-duc. L'unité polylexicale sert en fait à désigner un type particulier d'oiseau.

Par ailleurs, en tant que dénominations, ces unités polylexicales, même si elles s'apparentent à un type particulier de séquences figées, n'acceptent pas les critères appliqués aux séquences figées en langue générale. Leur fonction essentielle est de dénommer.

2.2. La structuration des dénominations polylexicales : N + expansion

La relation d'hyponymie est une relation paradigmaticque essentielle pour la détermination et la structuration des catégories lexicales. Elle est également fondamentale pour la catégorisation des unités lexicales et leur structuration à l'intérieur de réseaux sémantiques fondés sur des liens hiérarchiques entre classes (Borillo, 1996). Ainsi, pour désigner un même référent, on peut utiliser le terme le plus précis, donc situé au niveau le plus bas, ou avoir recours à n'importe quel terme qui lui est hyperonyme. Par exemple, pour désigner un oiseau, on peut dire, ceci est une alouette des champs. Mais si notre connaissance est moins affinée, on peut s'en tenir à un terme plus élevé dans la hiérarchie et dire : c'est une alouette. La seule conséquence d'un tel choix est qu'on y perd en précision.

Les dénominations polylexicales sont caractérisées par une importante flexibilité paradigmaticque. Cette flexibilité paradigmaticque procède de plusieurs paramètres qui concernent les différentes dénominations d'oiseaux : la couleur, la reproduction, la nourriture, le vol, la nidification, etc. Toutes ces caractéristiques peuvent constituer des sous-classes d'expansion par rapport aux classes du générique nominal.

2.2.1. Rôle dévolu au N : le générique

Le nom « générique » est celui qui présente tous les traits définitoires de la classe. Partant, nous avons dégagé plusieurs classes d'oiseaux selon l'appartenance du nom générique à une des catégories. Nous citons à titre d'illustration les classes suivantes :

- <les oiseaux percheurs>
- <les oiseaux grimpeurs>
- <les oiseaux marcheurs>
- <les oiseaux planeurs>
- <les oiseaux insectivores>
- <les oiseaux carnivores>
- <les oiseaux herbivores>
- <les oiseaux arboricoles>

Il s'agit là de propriétés ontologiques, certes, mais elles contribuent à l'élaboration de classement à l'intérieur des catégories d'oiseaux.

2.2.2. Rôle dévolu à l'expansion : le spécifique

Cette deuxième classification complète la première puisqu'il nous est facile de fournir des sous-classes d'oiseaux à partir de l'expansion de leur dénomination. C'est comme si la dénomination polylexicale n'était en réalité que le résultat de la somme de la dénomination monolexicale et de l'ensemble des propriétés spécifiques à chaque classe. Ces traits spécifiques ont trait à plusieurs facteurs :

- L'<aire de répartition> : où l'on distingue entre le puffin des Anglais et le puffin des Baléares, etc. ;
- Les <propriétés physiques> : qui peuvent concerner la forme du bec, d'où la distinction entre le phalarope à bec large et le phalarope à bec étroit ; ou la forme de la tête, d'où la série : cormoran, grèbe, harle, roitelet et vanneau huppé, etc. ;
- La <couleur> : le gris par exemple, pour le bihoreau, le coucou, le gobe mouche ou la bergeronnette, le noir, pour le martinet, le merle, le milan. Un même oiseau peut avoir la double qualification : pluvier argenté et pluvier doré, etc. ;
- Le <domaine vital> : qui permet de distinguer l'hirondelle de fenêtre, de l'hirondelle de rivage, de l'hirondelle de rochers et de l'hirondelle du désert, etc.
- Etc.

Il en est ainsi de l'exemple du busard qui appartient à la classe des <oiseaux migrateurs>. Dans cette même classe, nous distinguons quatre type particuliers de busard : le busard pâle, le busard cendré, le busard des roseaux et le busard Saint-Martin. Chaque expansion du nom busard sert à désigner une propriété spécifique au type en question. D'où la typologie des expansions que nous proposons dans ce qui suit.

2.3. La typologie des expansions

Dans la plupart des cas, la dénomination est limitée à un sous-ensemble des traits conceptuels. Le plus souvent, deux traits conceptuels sont utilisés dans la dénomination. Selon les langues, les traits conceptuels et conséquemment les éléments de dénomination peuvent différer (Thoiron, 1996). D'où la distinction entre typologie encyclopédique et typologie linguistique.

2.3.1. Typologie encyclopédique

Il s'agit d'un classement ontologique, qui ne prend en considération que des critères encyclopédiques en rapport avec le monde, les objets du monde et notre appréhension du monde. Il est basé essentiellement sur des caractéristiques comme :

- Le mode de nourriture :
 Un balbuzard pêcheur
- Un mode de déplacement :
 Un cincle plongeur
- Un mode de reproduction :
 Un aigle ravisseur
- Un mode de cri :
 Le canard siffleur
 Le chevalier aboyeur

Le canard siffleur doit son nom à son cri flûté, qui de loin, ressemble à un coup de sifflet.

Le chevalier aboyeur est caractérisé par un cri qui a quelque rapport avec l'aboïement du chien.

Cette première typologie demeure insuffisante étant donné qu'elle doit être complétée par une classification de nature linguistique.

2.3.2. Typologie linguistique

Elle a pour principe les propriétés linguistiques des dénominations polylexicales. La compositionnalité, présente un critère linguistique fondamental pour la description des dénominations polylexicales. D'où la distinction entre dénominations compositionnelles et dénominations non compositionnelles.

2.3.2.1. Les dénominations compositionnelles

Une séquence est dite compositionnelle lorsque son sens est le produit de celui de ses éléments composants (Gross : 1996). Ainsi, plusieurs cas de compositionnalité ont été relevés à partir du corpus des noms d'oiseaux. Elle dépend essentiellement de la nature de l'expansion nominale. C'est pourquoi, nous avons distingué trois types d'expansion.

- Des expansions adjectivales

C'est quand le nom générique d'oiseau est déterminé par un adjectif. Cet adjectif peut désigner :

- la couleur : un agrobate roux, un bihoreau gris, un bruant cendré, etc. ;
- le cri : un aigle criard, un hypolaïs polyglotte, etc. ;
- une propriété physique : la forme de la tête par exemple : un cochevis, un cormoran, un grèbe, un harle huppé, ou autre une avocette, une ammomane élégante, etc.

- Des expansions nominales

Le nom générique désignant un oiseau peut être spécifié au moyen d'un nom classifieur. Il peut désigner :

- un pays, comme dans rollier d'Europe, puffin des Baléares, autruche d'Afrique, etc.
- une saison comme dans sarcelle d'été, sarcelle d'hiver, etc.
- un locatif comme dans alouette des champs, bruant des roseaux, bécassine des marais, bec-croisé des sapins, fauvette des jardins, etc.

Il arrive, cependant, que le générique disparaisse dans une dénomination polylexicale à expansion nominale. Ainsi en est-il de pilet, siffleur ou souchet, qui désignent respectivement des types particuliers : le canard pilet, le canard siffleur et le canard souchet. Il en est de même pour aboyeur qui désigne un chevalier aboyeur.

- Des expansions polylexicales

Il arrive que l'expansion du nom générique soit elle-même polylexicale, lorsqu'elle est composée d'un groupe de mot, en l'occurrence un groupe prépositionnel avec la structure Préposition + Nom de partie du corps + Adjectif. Nous citons à titre d'illustration les exemples suivants : traquet à tête grise, grèbe à cou noir, engoulevent à collier roux, pipit à gorge rousse, martinet à ventre blanc, pygargue à queue blanche, phalarope à bec étroit, etc.

2.3.2.2. Dénominations non compositionnelles

Si nous avons réussi à définir un moule de composition des dénominations polylexicales retenues dans la séquence précédente, c'est parce qu'elles ne sont pas totalement figées et leur transparence est à un degré tel qu'on est en mesure, grâce à une réflexion d'ordre ontologique – sur le mode de vie, la nourriture, la couleur, le vol ou la nidification de certaines espèces – de deviner le sens d'une quelconque formation polylexicale. Ceci n'est pas le cas des dénominations non compositionnelles que nous présentons ci-dessous.

Nous focaliserons essentiellement sur deux mécanismes sémantiques à l'œuvre dans notre corpus, à savoir la métaphore et la métonymie.

- La métaphore

C'est un procédé qui consiste à « présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue, qui d'ailleurs, ne tient à la première par aucun autre lien que celui d'une certaine conformité ou analogie » (F. Neveu, 2004). Si nous prenons l'exemple du chevalier gambette qui désigne un oiseau communément nommé chevalier à pieds rouges par référence aux gambettes ou jambes, ou encore du chevalier sylvain, qui désigne un oiseau aux pattes verdâtres par référence à l'adjectif sylvain qui désigne, en botanique, les animaux vivants dans les forêts.

- La métonymie

C'est « un trope par correspondance, caractérisé par la substitution d'un terme à un autre, sur la base d'un rapport de contiguïté entre les référents dénotés (...). Ce rapport s'observe notamment dans les cas de substitution suivants : la cause pour l'effet (...), le contenant pour le contenu (...), le lieu pour la chose (...), la matière pour l'objet (...), l'instrument pour son utilisateur (...), le signe pour la chose signifiée (...), etc.» (F. Neveu, *ibid.*). La métonymie est à l'œuvre dans un nombre important de cas de dénominations polylexicales. Et comme l'affirme G. Gross (1996 : 41), « si un tout est désigné par une de ses parties, c'est que cette dernière est caractéristique de l'ensemble, qu'elle en constitue une propriété saillante ». Ainsi, des oiseaux comme rouge-gorge, bec-croisé, rouge-queue, sont-ils réduits à une particularité corporelle (couleur de la gorge, forme du bec, couleur du plumage, etc.).

3. Polylexicalité et structuration des textes spécialisés

La polylexicalité en discours spécialisé ne concerne pas uniquement le niveau terminologique. Tout terme est inclus dans des distributions spécifiques dont la récurrence ne peut qu'intéresser à nouveau la polylexicalité. Des termes comme vol plané, parade nuptiale ou migration postnuptiale apparaissent de manière préférentielle avec certains verbes comme effectuer, faire, partir, etc. et inversement, puisque des verbes comme cancaner, conqueter, nasiller, apparaissent avec des termes comme canard souchet, canard pilet, etc. Nous

constatons que les collocations spécialisées assurent la mise en discours des termes concernés.

Notre objectif étant double, nous cherchons à examiner tout d'abord ces collocations d'un point de vue formel, et mettre en évidence, par la suite leurs propriétés conceptuelles alliant certaines classes d'objets spécialisées à certains prédicats appropriés eux aussi spécialisés.

3.1. Rappel de la définition des textes spécialisés

Jusque-là, l'approche adoptée dans la description des discours spécialisés était exclusivement terminologique. Analyser un discours spécialisé revient alors à dresser une nomenclature de termes, de concepts et des structures récurrentes.

Or, si nous considérons que les termes sont des unités intégrables dans des énoncés pouvant y remplir des fonctions syntaxiques, il importe de leur appliquer les mêmes critères d'analyse préconisés pour les unités lexicales de la langue générale, la seule différence étant leur pertinence terminologique en tant que « dénominations de connaissances spécialisées » (Lerat, 1995). Le recours à une description linguistique, c'est-à-dire une analyse qui adopte la même méthodologie que celle de la description de la langue générale dans la perspective du traitement automatique des langues, a permis de mettre en évidence quelques propriétés du discours spécialisé. Nous partons du présupposé qui voit dans les réalisations discursives un continuum allant des discours les plus généraux vers les discours les plus spécialisés (S. Mejri, *ici même*). De ce fait, la caractérisation formelle des discours passe inéluctablement par le lexique employé. Derrière le lexique employé résident évidemment une homogénéité conceptuelle ou sémantique corroborée par une syntaxe spécifique.

3.1.1. L'approche du LDI

A la suite des travaux élaborés au sein du LDI (Lerat, 1995, Gross, 1996, Mathieu-Colas 1998, etc.), nous partons du fait que les limites entre langue générale et langue spécialisée ne sont pas totalement tranchées. L'étude de ces

deux types de discours présuppose alors qu'on fasse appel aux mêmes paramètres d'analyse :

- la phrase élémentaire comme unité minimale d'analyse : On définira la phrase simple comme un prédicat qui sélectionne des arguments : migrent (Arg1 : les canards souchet / Actual : tôt). La nature sémantique de l'argument dépend de celle du prédicat. Ce schéma d'arguments doit être explicite en fonction de plusieurs paramètres. Tout d'abord, le prédicat ne doit pas être identifié au verbe. À la place de : migrer, nous pourrions avoir migration (Arg 1 : les canards souchet). Une phrase doit ensuite être actualisée, c'est-à-dire inscrite dans le temps, ce qui revient à conjuguer le prédicat et à déterminer les arguments. La conjugaison du prédicat dépend de sa catégorie grammaticale. Un verbe est conjugué par des désinences propres et des verbes auxiliaires. Un prédicat nominal est « conjugué » par un type de verbes appelés verbes supports : effectuer (une parade nuptiale), émettre (des sons aigus), etc. Les adjectifs prédicats sont inscrits dans le temps à l'aide du verbe être : le canard souchet est très silencieux ; l'agrobate roux est farouche et furtif, etc. La description d'une langue a comme premier objectif de dresser la liste de tous les prédicats de cette langue et d'attribuer à chacun d'eux les substantifs qu'ils peuvent avoir dans les positions argumentales tout en y ajoutant les actualisations spécifiques ;

- les trois fonctions primaires des unités lexicales (prédicative, argumentale et actualisatrice) : les unités linguistiques, qu'elles soient lexicales ou terminologiques, sont susceptibles de remplir différentes fonctions dans la phrase, en tant que prédicats (hiverner, s'abreuver, vocaliser, ponte, incubation, couvée, etc.), en tant qu'arguments (les chants d'oiseaux, le syrinx, les cris de ralliement, les oiseaux migrants, etc.) ou en tant qu'actualisateurs (les verbes supports faire appel, exécuter, effectuer, accorder, siffler, attribuer, etc. ; les adverbes : avant, arrière, etc.). Ces fonctions ne sont pas exclusives et une même unité peut avoir, selon le contexte, deux ou trois fonctions différentes. Ainsi en est-il des unités désignant des noms d'oiseaux (aigle criard, alouette bilophe, ammomane élégante, barge rousse, etc.) et qui peuvent occuper à la fois la fonction prédicative (La Rousserolle verderolle est une fauvette des marais.) ou argumentale (Entre le cri strident et bref du héron cendré et les mélodies

complexes de la rousserolle verderolle, il n'y aucune commune mesure ; La rousserolle verderolle aligne dans ses vocalises plusieurs dizaines de séquences copiées sur d'autres espèces)

Une telle approche, linguistique, procède par la description des unités terminologiques (en intension et en extension). Elle permet le recensement des emplois spécialisés et l'intégration de la syntaxe dans la terminologie pour faciliter la reconnaissance des différents emplois : prédicatifs, argumentaux, actualisateurs.

3.1.2. Les propriétés du discours spécialisés

En analysant le discours spécialisé des sciences du langage, S. Mejri (2009) avance l'hypothèse suivante : « Si on considère que toute occurrence appropriée est une collocation, on peut avancer, sans grand risque d'être démenti, l'idée que ce qui fait le discours spécialisé, c'est l'espace couvert par les collocations qui comporte les séquences polylexicales [...], mais qui y ajoute les unités monolexicales employées avec d'autres unités appropriées ». Nous prenons appui sur cette affirmation pour montrer l'importance du phénomène collocationnel dans le discours ornithologique. Les termes y sont employés dans des combinaisons bien déterminées et très variées. Nous distinguons :

- Les termes polylexicaux (prédicats, arguments) ;
- Les collocations spécialisées (prédicats, arguments, actualisateurs) ;
- Les collocations marquant la frontière entre discours spécialisé et langue générale.

3.2. Polylexicalité et collocations

3.2.1. Les collocations du discours ornithologique

La description du discours ornithologique selon la méthodologie préconisée donnerait lieu à trois types de dictionnaires.

- Un dictionnaire des prédicats :

Quelle que soit leur forme (verbe, adjectif, nom), les prédicats de l'ornithologie sont décrits à travers leur schéma argumental, leur construction et leur sens. Ils appartiennent à trois des quatre hyper-classes sémantiques qui caractérisent la langue générale :

- les actions :
 - <vol> : *vol onduleux, vol plané, vol à voile, vol battu, vol stationnaire, vol de parade, etc.* ;
 - <migration> : *migration pré-nuptiale, migration post-nuptiale, etc.* ;
 - <nourriture> : *se nourrir, se repaître, s'abreuver, becqueter, etc.*
- les états :
 - <situation> : *hiverner (au/ dans), etc.* ;
- les événements :
 - <chant> : *chant, cri, ramage, crécelles, jacassement, sons grinçants, gazouillis, notes flûtées, notes accentuées, notes aigues, etc.* ;
 - <reproduction> : *reproduction, accouplement, ponte, incubation, élevage, couvée, éclosion, etc.*
- Un dictionnaire des arguments :

Un dictionnaire électronique des arguments présenterait les traits sémantiques et les classes d'objets sélectionnés par le prédicat en question. Pour les classes d'arguments, nous pouvons avoir :

- La classe des <éléments nutritifs> : *déchets organiques, reptiles, amphibiens, poissons, insectes, micromammifères, oiseaux, insectes, larves, araignées, mollusques, vers de terre, escargots, etc.* ;
- La classe des <domaines vitaux> : *site d'hivernage, couloir de migration, quartier d'hiver, aire de nidification, aire de reproduction, aire de répartition, biotope, territoire de chasse, sites rupestres, etc.* ;
- La classe des noms de <parties du corps> : *régimes primaires, régimes secondaires, régimes tertiaires, mandibule supérieurs, mandibule inférieure, couvertures de primaires, etc.*

- Un dictionnaire des actualisateurs :

Il regroupe les actualisateurs des prédicats et des arguments. On peut avoir :

- des verbes supports : *émettre des gazouillis, effectuer une parade nuptiale*, etc. ;
- des modifieurs : les adjectifs de couleur (*blanchâtre, roux, couleur sable*, etc.) ;
- des adverbes : *occasionnellement, toujours, lentement, rapidement, encore*, etc.

L'application d'une telle méthodologie permet l'automatisation des données et l'élaboration d'une base terminologique complète facilitant la reconnaissance des discours spécialisés.

3.2.2. Un exemple de collocations : les prédicats verbaux de <cris>

L'élaboration de ces trois dictionnaires permet, à un premier niveau, le recensement de tous les emplois spécialisés du discours ornithologique, et un deuxième niveau, la mise en relation des unités recensées, qu'elles soient prédicatives, argumentales ou actualisatrices. Ainsi en est-il de la classe sémantique des prédicats verbaux de <cris> qui sélectionnent des arguments <noms d'oiseaux> spécifiques. Nous en fournissons quelques exemples :

- *trompeter* <aigle> ,
- *tirelirer* <alouette> ,
- *cancaner, nasiller* <canard> ,
- *coqueliner* <coq> ,
- *cacarder* <oie> ,
- *jacasser, jaser* <pie> ,
- *trisser* <hirondelle> ,
- *chuintier* <chouette> ,
- *huer* <hibou> ,
- *zinzuler* <mésange> ,
- *roucouler* <pigeon> ,

Le fait de répertorier les arguments <noms d'oiseaux> d'un côté, et les verbes de <cris>, de l'autre, facilite énormément à la machine la mise en correspondance de ces unités et leur reconnaissance automatique dans n'importe quel texte appartenant au domaine de l'ornithologie.

3.3. Reconnaissance automatique des collocations spécialisées

Si la collocation procède d'une relation d'attraction sémantique et lexicale entre deux unités monolexicales, elle peut avoir des composants différents selon que l'élément collocatif est prédicatif, argumental ou actualisateur :

- actualisateur / prédicat :

émètre des gazouillis, effectuer une parade nuptiale, etc.

- argument / prédicat :

Les mésanges nichent, la cigogne glottore, etc.

L'exemples des prédicats de <nutrition> ou d'<alimentation> peuvent représenter un indice de reconnaissance au niveau des textes. Selon la nature de l'argument qui suit le prédicat verbal *se nourrir* par exemple, on pourrait déterminer la nature de l'argument N0, à savoir l'espèce à laquelle appartient l'oiseau. L'argument N0 *charognard*, forme une paire, dans la plupart des cas avec l'argument N1 <animaux morts>

Les granivores se nourrissent de graines

Les insectivores se nourrissent d'insectes

3.4. Croisement des dénominations polylexicales et des collocations spécifiques

Selon S. Mejri (2009), les textes spécialisés sont constitués d'un discours spécifique au domaine adossé à un discours appartenant à la langue générale. Cette interférence entre discours général et discours spécialisé est observable à partir de l'échantillon que nous proposons dans ce qui suit :

Corbeaux, la mauvaise réputation !

De *robe noir jais*, *croassant fort*, souvent en très grand nombre et volontiers charognards, il n'est guère étonnant que du temps où la superstition remplaçait la science, ils aient reçu une telle charge symbolique, mais totalement injustifiée (...). En réalité pourtant, les corbeaux n'hésitent pas à *houspiller les rapaces*, dont leurs prédateurs, **l'autour des palombes**, le **faucou pèlerin** et le **hibou grand duc**. Le plus grand **rapace d'Europe**, le **pygargue à queue blanche**, *hivernant sur les étangs* du Saulnois ne les impressionne pas non plus. Bravant le danger sur les routes pour se nourrir des *animaux écrasés*, jamais ils ne se font happer (...).

Par corbeaux, on entend communément dans nos régions, trois espèces très différentes. La **corneille noire**, le **corbeau freux** et accessoirement le **choucas des tours**. La **corneille noire** est parmi ces *espèces familières*, la plus grande. Elle est entièrement noire, yeux et bec compris. Celui-ci est puissant avec une *mandibule supérieure bombée et recouverte à la base de plumes*. Le **corbeau freux**, noir également, a cependant *le bec en partie gris*, apparaissant plus long car *dégarni de plumes à sa base*, ce qui fait paraître *une zone de peau nue blanc-grisâtre*. Autres signes distinctifs par rapport à la corneille, le *front plat* et le *crâne pointu* ainsi que *le plumage du ventre recouvrant le haut des pattes* comme un genre de bermuda trop large. Le **choucas des tours** se démarque nettement de ses cousins. Plus petit, il a *la nuque gris clair* et *l'iris gris pâle*, très visible dans le *masque noir* (...).

Parmi ces trois *espèces*, tous **les oiseaux nicheurs** dans notre région, y sont *sédentaires* toute l'année. Les importantes *fluctuations de population* de **corneilles noires** et de **corbeaux freux** entre l'été et l'hiver sont dues à *l'arrivée massive* en mauvaise saison des *congénères* ayant fui *les rigueurs climatiques* de l'Europe du Nord¹.

¹ En **gras** : les dénominations polylexicales ; en *italique* : les emplois appropriés.

Conclusion

La langue de spécialité est étroitement imbriquée dans la langue naturelle. La combinaison d'une approche linguistique et d'une approche systématique rend compte de la double articulation des unités terminologiques, qui sont à la fois des unités d'un système linguistique donné et des unités s'inscrivant dans un système terminologique hiérarchisé. L'application de cette méthodologie permet de structurer l'ensemble des données nécessaires à l'élaboration du discours spécialisé dans des bases de données exploitables par les spécialistes et les usagers. Plusieurs implications sont directement reliées à la description et au traitement de la phraséologie dans les discours spécialisés, notamment celui de l'ornithologie :

- permettre la reconnaissance automatique des collocations en discours spécialisés ;
- élaborer un système d'aide au dépouillement terminologique et à la collecte de collocations ;
- structurer l'ensemble des données nécessaires à l'élaboration du discours spécialisé dans des bases de données exploitables par les spécialistes et les usagers (dictionnaires électroniques de prédicats, d'arguments et d'actualisateurs) ;
- créer des systèmes d'aide à la rédaction des discours spécialisés ;
- faciliter le transfert entre langues : fournir aux traducteurs des outils leur facilitant la traduction des discours spécialisés.

Bibliographie

- BORILLO (A.), 1996 : « Exploration automatisée de textes de spécialité : repérage et identification de la relation lexicale d'hyperonymie », *LINX* n°34-35, Hommages à Jean Dubois, p. 113-123.
- GAUTIER (L.), 2004^a, « Terme, phraséotermes, phrasème : questions de délimitation en langue spécialisée », *Le continuum en linguistique*, H. Jatlaoui, S. Mejri et E. Majdoub (dirs.), p. 153-172, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Sousse.
- GAUTIER (L.), 2004^b, « Terminologie et phraséologie comparées du droit constitutionnel en français et en allemand », *L'espace euro-*

- méditerranéen : une idiomaticité partagée*, S. Mejri (dir.), p. 113-126, *Cahiers du CERES*, Série linguistique n°12, Tunis.
- GRECIANO (G.), 1993 : « Vers une modélisation phraséologique : Acquis et projets d'EUROPHRAS », *Terminologies nouvelles* n°10, *Phraséologie*, p. 16-22, RINT.
- GRECIANO (G.), 2008 : « Pour un glossaire des collocations riscologiques », *META*, Vol. 53-2, *La traduction des séquences figées*, p. 422-433, S. Mejri (dir.), Presses de l'Université de Montréal.
- GROSS (G.), 1996 : *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Ophrys.
- LERAT (P.), 1995 : *Les langues spécialisées*, PUF, Linguistique nouvelle.
- LERAT (P.), 2008 : « Restrictions paradigmatiques et traduction de schémas d'arguments », *META*, Vol. 53-2, *La traduction des séquences figées*, p. 434-442, S. Mejri (dir.), Presses de l'Université de Montréal.
- MEJRI (S.), 1997 : *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- MEJRI (S.), 1998 : « Structuration sémantique et variation des séquences figées », in *Le figement lexical*, 1ère RLM, CERES, Tunis 1998, p. 103-112.
- MEJRI (S.), 2000 : « Figement et dénomination », *META*, 45, 4, Presses universitaires de Montréal, Canada, 2000, p. 609-621.
- MEJRI (S.), 2001 : « L'altérité dénominative », numéro 120 de la *Revue tunisienne des sciences sociales*, Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales, Tunis, p. 61-75.
- MEJRI (S.), 2006a : « Figement et phraséologie en français », *Des arbres et des mots*, Hommages à D. Blampin, p.169-186, Les Editions du Hazard, Bruxelles.
- MEJRI (S.), 2006b : « Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : la problématique du mot », *Cahiers de lexicologie* n°89, 2006-2, p. 209-221.
- MEJRI (S.), 2008a : « Constructions à verbe supports, collocations et locutions verbales », *Les constructions verbo-nominales libres et figées. Approches contrastive et traductologique*, P. Mogorron & S. Mejri (dirs.), p.191-202, Université d'Alicante.

- MEJRI (S.), 2008b : « Vers un dictionnaire des séquences figées », Schena Editore, Italie.
- MEJRI (S.), 2008c : « Figement et traduction : problématique générale », *META*, Vol. 53-2, *La traduction des séquences figées*, p. 244-252, S. Mejri (dir.), Presses de l'Université de Montréal.
- MEJRI (S.), 2009 : « Phraséologie et traduction des textes spécialisés », *La phraséologie contrastive : Figement et traduction, corpus et traitement des données*, P. Mogorron Huerta (dir.), Université d'Alicante (sous presse).
- PORTLANCE (CH.), 1996 : « Figement lexical et flexibilité paradigmatique des vocabulaires spécialisés », *Le figement lexical*, S. Mejri, G. Gross, A. Clas et T. Baccouche (dirs.), p. 259-270, RLM, Tunis.
- NEVEU (F.), 2004 : *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin.
- THOIRON (PH.), 1996 : « Figement, dénomination et définition », *Le figement lexical*, S. Mejri, G. Gross, A. Clas et T. Baccouche (dirs.), p. 219-238, RLM, Tunis.